Développement - Motion no 1372 - Plantes invasives : un plan d'action efficace pour coordonner les mesures. François Monin (PDC)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers collègues,

Après un débat nourri au sein du groupe parlementaire socialiste, les membres n'apporteront pas leur soutien à la motion de notre collègue François Monin. Même si certains membres de notre groupe reconnaissent le problème qu'occasionnent les plantes invasives dans notre environnement, d'autres camarades s'interrogent quant à la pertinence de traiter ce sujet à travers une motion. Faut-il le rappeler : l'acceptation de celle-ci chargerait encore davantage les tâches de l'Etat ? Alors que l'on nous « répète » qu'il est temps de faire des économies en termes d'EPT, il est inutile d'augmenter de quelconque façon la charge de notre administration. Comme le rappel le Gouvernement dans sa réponse, une coordination des initiatives et de structures agiles avec différents partenaires pourrait servir davantage l'idée du motionnaire. Aussi pour l'instant, notre groupe pense qu'il est urgent d'attendre afin de connaître les premiers résultats des mesures entreprises par quelques collectivités ou privés. Comme le demande l'auteur, même un plan d'action mesuré serait disproportionné par rapport aux moyens qu'il faudrait peut-être engagés. Par contre à travers le réseau cantonal existant, l'expertise scientifique de l'Office de l'Environnement peut devenir le catalyseur d'initiatives permettant de lutter efficacement contre les plantes invasives. Cette complémentarité pourrait être une aide précieuse aux communes et aux privés concernés. Cette lutte étant souvent pour eux insoluble en termes de connaissances académiques.

Vous l'aurez compris le Groupe parlementaire socialiste n'acceptera pas la motion ni le changement en postulat au cas où l'auteur de motion l'accepterait. Considérant qu'à ce stade une étude supplémentaire n'apporterait rien de nouveau dans la connaissance de cette problématique.

Merci de votre attention.

Delémont, 27.10.2021 Nicolas Maître, député PS